

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 18 décembre 2018

Membres en exercice : 34	Date de la convocation: 06/12/2018
Présents : 16	<i>L'an deux mille dix-huit et le dix-huit décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS</i>
Dont Présents non votants : 0	
Représentés : 2	Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Jean-Pierre BERRAUD, Bernard BOSCH, Josian CABROL, Elisabeth DAUZAT, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Martine OLMOS, Marie-Pierre PONS, Sylvie QUEROL, Catherine REBOUL, Yves ROBIN, Luc SALLES
Votants: 18	
Pour: 18	Représentés: Jean-Luc FALIP par Jean ARCAS, Kléber MESQUIDA par Marie-Pierre PONS
Contre: 0	Présents non votants :
Abstentions: 0	Excusés: Gérard BARO, Roland BASCOUL, Francis BOUTES, Yvan CASSILI, Guillaume DALERY, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Martine GIL, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Jean-Christophe PETIT, Pierre POLARD, Hedwige SOLA, Bernard VIDAL, Philippe VIDAL
	Absents:

Objet: Habitat : Programme d'Intérêt Général, suivi animation 2019

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles s'est engagé dans la politique de l'habitat depuis sa création notamment dans le cadre d'un Programme d'Intérêt Général est en vigueur depuis le 1^{er} octobre 2012.

Les axes de travail prioritaires demeurent :

- La lutte contre l'habitat insalubre et indigne,
- La lutte contre la précarité énergétique avec la mise en œuvre du programme « Habiter mieux »,
- L'adaptation des logements aux besoins des personnes, pour améliorer leur autonomie,
- Le développement de l'offre locative.

Les objectifs annuels :

Récapitulatif du plan de financement annuel de l'opération						
Nature des bénéficiaires	Priorité	Objectifs annuel	Crédits Anah	Crédits FART	Crédits du Département	Total
PO	LTD/LHI	5	80 000	10 000	27 500	117 500
	Autonomie	33	108 900	2 310	11 550	122 760
	Energie	106	710 200	159 000	53 000	922 200
	Total PO	144	899 100	171 310	92 050	1 162 460
PB	Toutes priorités confondues	16	240 000	24 000	72 075	336 075
Logements en copropriété		2	7 500	3 000	0	10 500
Suivi-animation			90 596	55 044	110 000	255 617
Total		162	1 237 173	253 354	274 125	1 764 652
Logements bénéficiant de l'aide du FART						132

Les objectifs sur 5 ans :

- 720 logements propriétaires occupants,
- 80 logements propriétaires bailleurs,
- 10 logements en copropriété.

Les moyens mis à disposition du Programme d'Intérêt Général :

- Une enveloppe ANAH de 6 185 865 €,
- Une enveloppe Fart (rénovation énergétique) de 1 266 770 €,
- Une enveloppe départementale de 1 370 625 € qui vient soutenir la politique de l'ANAH.

Le suivi animation :

Il sera poursuivi en régie.

Le coût de l'opération s'élève à 386 400 €, pour lequel les cofinancements suivants accompagneront le suivi animation :

– ANAH part fixe.....	90 573 €
– ANAH part variable.....	55 044 €
– Conseil départemental.....	110 000 €
– Autofinancement.....	130 783 €

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de se prononcer sur la validation des objectifs du PIG ainsi que sur le suivi animation pour l'année 2019 et de l'autoriser à signer tous les documents relatifs à cette opération.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir en délibérer.

Oui l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical se prononce favorablement sur la validation des objectifs du PIG ainsi que sur le suivi animation pour l'année 2019 et autorise Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Cessenon-sur-Orb, le 18 décembre 2018.

Le Président,
Jean ARCAS

